

Edito

Être informé plus souvent

Le bulletin semestriel va laisser sa place au P'tit journal. Pour rappel, ce dernier de périodicité mensuelle, vous informe plus souvent des évènements qui marquent la Commune. Une rubrique lui manquait : celle des compte- rendus des Conseils Municipaux. Nous l'ajoutons donc au N° 3. Vous pourrez dans ce numéro lire ceux de ces derniers mois. L'équipe du P'tit journal vous souhaite de passer un bel été.

Pour faire connaître vos actualités sur la commune, envoyez vos infos à :

Lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Le conseil vous informe

Nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Les Directrices des écoles du RPI, les adjoints et les conseillers responsables des écoles, les maires du RPI, ont expliqué la nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2014 aux 40 familles présentes selon l'organisation ci-dessous.

Concernant le mercredi après la classe, les communes ne peuvent s'investir pour la mise en place d'une cantine et d'une garderie, Lalleu et La Couyère ont rencontré Mme Moutel, maire de Tresboeuf pour l'accueil des enfants au Centre de Loisir. Pour une question d'organisation, il est demandé une inscription des familles concernées à l'année. Un transport pourra être mise en place entre l'école de Lalleu et le Centre de Loisir dont le coût dépendra du nombre d'enfants Nous attendons encore le retour de l'ensemble des questionnaires remis aux parents concernant la présence des enfants au TAP et au Centre de Loisir le mercredi. Les parents des enfants ne



participants pas aux TAP devront venir les chercher avant l'horaire des TAP soit 15h45 à Lalleu, 15h35 à La Couyère le lundi, mardi et vendredi, et 11h50 ou 13h20 le mardi à Thourie. Cette réforme scolaire obligatoire, en partie subventionnée, occasionne une charge financière supplémentaire pour les communes: 170€ par enfant par an (moyenne du RPI). **Les élus du RPI ont décidé de ne pas faire payer les familles tant que cette réforme sera en partie subventionnée par l'état et les collectivités.**

Lalleu	Lundi/ Mardi / Jeudi/Vendredi	7h15: Garderie	8h45: Enseignement	11h45: Pause méridienne	13h30: Enseignement	15h45: TAP ou sortie	16h15: Sortie / Car/ Garderie (18h45)
	Mercredi	Garderie	Enseignement	11h45: Sortie / Car/accueil jusqu'à 12h30 ou départ vers Centre de loisir de Tréboeuf			
La Couyère	Lundi/Mardi/ Vendredi		9h: Enseignement	12h: Pause méridienne	13h30: Enseignement	15h35: TAP ou sortie	16h30: Sortie /Car
	Jeudi		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement		Sortie /Car
	Mercredi		Enseignement	11h50: Sortie / Car / accueil jusqu'à 12h30			
Thourie	Lundi / Jeudi/ Vendredi		8h50: Enseignement	11h50: Pause méridienne	13h20: Enseignement		16h20: Sortie/Car
	Mardi		Enseignement	Pause	TAP ou sortie		Sortie/car
	Mercredi		Enseignement	Sortie / car / accueil jusqu'à 12h30			

Infos mairie

• Horaires d'ouverture d'été du 7 AU 22 AOÛT 2014:

Lundi: 13h30 – 17h00 /Vendredi : 9h00 – 12h30

Mairie fermée le lundi 25 et le mardi 26 août 2014

• **Travaux du bourg:** le marquage au sol est prévu fin juillet. Des barrières supplémentaires pour sécuriser les abords de l'école ont été commandées mais ne seront installées que fin octobre faute de stock.

• **Recensement:** Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

• **Enquête publique:** Une enquête publique est en cour à la Mairie jusqu'au 30 juillet 2014 pour la vente d'une parcelle communale. Le dossier est consultable à la Mairie aux heures d'ouvertures habituelles

• **Randonnées:** La carte des chemins de randonnées de la commune est disponible à la mairie.

• **Comité consultatif:** Nous rappelons aux allodiens que certaines commissions sont ouvertes aux personnes qui le souhaite. La liste des commissions ainsi que leur détail sont disponibles en mairie. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie ou via l'adresse mail du p'tit journal.

Agenda

- 24 août: vide grenier
- 31 août: fête champêtre
- 2 septembre: rentrée des classes
- 5 septembre: Conseil municipal -20h30
- 6 septembre: fête du monde rural - Saulnières
- 13 septembre: repas du CCAS
- 27 septembre: Classes 4
- 28 septembre: relais du Semnon



Infos Communauté de commune

• **Breizh-Bocage:** la Communauté de communes accompagne la replantation de haies bocagères sur son territoire. Les projets de replantations concernent essentiellement les agriculteurs mais sont ouverts à toute personne intéressée. Pour la création comme pour la restauration des haies, la fourniture de plants et la plantation sont prises en charge. La préparation du terrain et le paillage sont laissés à la charge du bénéficiaire. N' hésitez pas à prendre contact avec J. F. Rault au 02 99 43 08 52 ou sur le site moyennevilaine-semnon.fr / Vivre et s'installer / Environnement / Breizh-Bocage.

• **Le chantier d'insertion de la communauté de communes** a nettoyé dernièrement les chemins de randonnées et le calvaire. Le but du chantier d'insertion est d'aider des personnes à reprendre confiance et à se ré-insérer dans le monde du travail, encadrés par des accompagnateurs professionnels.

Départ en retraite de Mme Kiss

« Chers (ères) Administrés(es),
Je tenais par ce petit mot à exprimer ma gratitude à chacun d'entre vous, avec qui j'ai partagé plus que mon travail, des moments de joie et d'autres plus douloureux pendant toutes ces années. C'est avec un pincement au cœur que j'ai fermé le 26 juin une dernière fois la porte de la Mairie.

Le moment est venu pour moi de me consacrer à d'autres choses et de profiter de tout ce temps libre près de ma famille.

Je veux que vous sachiez que je n'oublierai pas ces 33 années et les amitiés qui se sont créées. Je terminerai simplement sur ces mots : Merci à tous et à toutes. »

Dominique Kiss

Madame le maire, les conseillers actuels ainsi que les anciennes équipes municipales tiennent à remercier Dominique Kiss pour son travail effectué pour la commune depuis 33 ans.

Etats civils depuis decembre 2013



Naissances :

Bienvenue à Lalleu à:

- CAILLAUD Clémentine née le 20 décembre 2013 à Rennes, « 5 Mauny »
- MOULIN Kaliane née le 26 février 2014 à Rennes, « 10 rue des Rosiers »
- Lénays LE FLOHIC née le 12 juillet demeurant au 5 les bruyères à LALLEU.

Mariages :

Nous souhaitons tout le bonheur du monde à:

- Jean-Philippe LURTON et David ROUSSEAU, le 15 février 2014
- Thierry AUFRAY et Christèle POUPINAIS, le 15 février 2014
- Fabienne GUIBERT et Vincent GARDIEN, le 12 juillet 2014

Décès :

Nous ne les oublierons pas:

- PERRIN Auguste, 86 ans, décédé le 7 mai 2014, 5 Rue des Hortensias
- PIERLOT Marcel, 90 ans, décédé le 7 juin 2014, 10 Résidence de Bellevue
- CHASSARD Jérémy, 17 ans, décédé le 23 juin 2014, La Fléchais
- CERCLET Anna, 88 ans, décédée le 12 juillet 2014, 5 Le Perray

« Coupe ton bois en pleine lune d'août, il sera sain comme un os »

Penser à détruire les chardons de votre terrain avant qu'ils n'entrent en fleuraison. Et pour préserver la nature et les générations à venir, faites-le de manière naturelle! (informations sur le jardinage écologique disponibles en mairie)



Les p'tites annonces

Club de foot

Le dimanche 6 juillet 2014, 20 équipes de football étaient inscrites pour tenter de remporter le trophée Nature Bois Allodiens (offert par René Richomme) et 18 équipes ont répondu présentes au 3ème concours de palet en doublette. A ce titre, je tiens à remercier les entreprises qui nous ont généreusement offert des lots pour récompenser les gagnants, ainsi que tous les bénévoles pour leur investissement et leur disponibilité. Rappelons que le FC LTC recherche toujours de nouveaux joueurs pour compléter ses 2 équipes seniors, mais également un candidat pour l'examen d'arbitre officiel.

Signalons enfin que depuis quelques mois, le club du FC LTC peut se flatter d'avoir mis à disposition de tous, un site internet www.fc-lalleu.footeo.com où vous trouverez toutes les informations sur le club, ses dirigeants, les résultats, classements, commentaires, etc...

Christophe VIGNON Président du FC LTC.

Les Gaies-Lurons

Les gais-lurons vous remercient pour votre visite, pour la fête de la musique. Nous recherchons actuellement des bénévoles pour la fête champêtre qui aura lieu le dimanche 31 aout a partir de 10h00, au lieu-dit les aulnes, route de bain. Une réunion d'information sera organisée le vendredi 25 juillet, dans la salle polyvalente de Lalleu a 20h30. Merci de venir nombreux. A bientôt!!!

Pour tout renseignement, appelez Thierry au 0615797490.

ASSIST-DOG

Professionnel de l'éducation et du comportement canin. Pension canine. Commercialisation de croquettes et de compléments alimentaires pour chiens et chats.

Contact: site: www.assist-dog.fr / tél.: 06 83 418 200 / mail: contact@assist-dog.fr

ASSIST-ANI

Vente de croquettes pour chiens et aux chats.

Contact: site: www.assist-ani.fr / tél.: 07 50 25 47 73 / mail: assist.ani@gmail.com



Comptes-rendus des conseils municipaux du mois d'avril à juillet 2014

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL

Présents : Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, David CHOLLET, Bruno BARREL, Richard CLEMENT, Benoît BOURDEAU, Marie-Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Marie HAMON et Catherine COTTIER

Absents excusés : M. JAGULT ayant donné pouvoir à Mme DIGUE, M. LURTON ayant donné pouvoir à M. BARREL, Mme CROIXMARIE ayant donné pouvoir à Mme COTTIER, Mme PRIME ayant donné pouvoir à Mme MALEUVRE.

• DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU SEMNON

le Conseil Municipal délibère et désigne

Délégué Titulaire : Monsieur LASSALLE Thierry et **Délégué**

Suppléant : Monsieur JAGULT Daniel

Vote (15 Pour)

• COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le compte administratif assainissement de l'année 2013.

Le compte administratif fait paraître un résultat positif de 40 170 € approuvé par le trésorier.

Vote (15 Pour)

• COMPTE ADMINISTRATIF 2013 COMMUNE

Monsieur le trésorier présente le compte administratif de la commune pour l'année 2013 qui fait apparaître un déficit de 52 088 €.

Vote (15 Pour)

• BUDGET PRIMITIF 2014 COMMUNE

Monsieur le trésorier présente le budget primitif de la commune pour l'année 2014 pour un montant de fonctionnement de 424 169 €. Cette année, la commune va continuer les travaux d'aménagement du bourg tranche 2. Mais également, elle va procéder aux réparations de l'église, notamment la mise en place d'une horloge électronique.

Puis des achats au sein de l'école sont prévus pour préparer la rentrée prochaine et les activités de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) et APC (Activité Pédagogique Complémentaire).

Vote (15 Pour)

• APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

ASSAINISSEMENT ET DE LA COMMUNE

Après avoir approuvé à l'unanimité, le compte administratif 2013 de ces deux budgets, le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion dressés par Monsieur le Receveur Municipal se rapportant à l'année 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par Monsieur le Receveur Municipal, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Vote (15 Pour)

• TAUX D'IMPOSITION 2014

Madame le Maire et ses Adjoints proposent pour cette nouvelle année de ne pas voter d'augmentation de la fiscalité pour l'année 2014 et décident de conserver les taux votés en 2013 soit

•Taxe d'habitation :15.65 %

•Taxe foncière bâti : 17.21 %

•Taxe foncière non bâti : 49.97 %

Vote (15 Pour)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL

Présents : Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, Bruno BARREL, Benoît BOURDEAU, Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Marie HAMON, CROIXMARIE Caroline, Evelyne PRIME et Catherine COTTIER

Absents excusés : M. JAGULT ayant donné pouvoir à Madame DIGUE, M. CHOLLET ayant donné pouvoir à Mme COTTIER, M. CLEMENT ayant donné pouvoir à M. LASSALLE

Absent : M. LURTON

• DELEGUE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE 35

Madame DIGUE Christine a été désigné.

Vote (14 Pour)

• DELEGUES COMMISSIONS COMMUNALES (Voir le P'tit journal n°1)

• DELEGUES SIVU CENTRE DE SECOURS

Madame DIGUE Christine et Monsieur JAGULT Daniel en tant que délégués titulaires puis Monsieur LASSALLE Thierry en tant que délégué suppléant.

Vote (13 Pour et 1 Abstention)

• DELEGUES SMICTOM

Titulaire : Catherine Cottier

Suppléante : Valérie Maleuvre

Vote 14 pour

• DELEGUES SYNDICAT DES EAUX DE LA FORET DU THEIL

Monsieur JAGULT Daniel en tant que délégué titulaire puis Monsieur LASSALLE Thierry en tant que délégué suppléant.

Vote (14 Pour)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI

Présents : Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, Daniel JAGAULT, Richard CLEMENT, Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Caroline CROIXMARIE, Catherine COTTIER et Madame PRIME Evelyne présente à partir de 21h45.

Absents excusés : Mme HAMON ayant donné pouvoir à Mme MALEUVRE. MM. CHOLLET, BOURDEAU, BARREL.

Absent : M. LURTON

• **ADMISSION EN NON VALEUR**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'admettre en non valeur la somme de 75.50€ correspondant à des factures de cantine et garderie non réglées dont le montant est inférieur au seuil de recouvrement.

Vote (10 Pour)

• **ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DEFENSE**

COTTIER Catherine

Vote (10 Pour)

• **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal est tenu de désigner les délégués devant siéger à la commission communale des impôts directs ont été désignés :

TITULAIRES

-LAINÉ Paul

-BARDY Claude

-DIGUE Laurence

-BOUTIER Alexandre

-PRIME Evelyne

-FILATRE Bernard

-GARCON Angélique

-JAGAULT Daniel

-RIGAUD Laëtitia

-BOUVET Alain

-ORAIN Claude

-ROBERT Maurice

SUPPLEANTS

-VENTROUX Raymond

-QUEREL Martine

-ETENDARD Jean-Pierre

-CHERRUAULT Maryline

-PLUMELET Edouard

-BEGUIER Geneviève

-LACIRE Michel

-MALEUVRE Valérie

-GENDRON Jean-Michel

-AUFFRAY Christèle

-LASSALLE Thierry

-ETENDARD Valérie

EXTERIEURS

- CHEVRE Daniel

- SUHARD Joseph

Vote (10 Pour)

• **COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

DELEGUES TITULAIRES

-DIGUE Christine

-CHOLLET David

-ETENDARD Jean-Pierre

-LASSALLE Thierry

Vote (10 Pour)

DELEGUES SUPPLEANTS

- MALEUVRE Valérie

- JAGAULT Daniel

- PRIME Evelyne

• **DELEGATION AU MAIRE POUR L'ACQUISITION DE BIENS**

MOBILIERS

Le conseil municipal est invité à définir la somme maximale d'intervention du maire pour l'acquisition de bien mobilier.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a décidé de fixer la somme maximale autorisée à 5 000 €

Vote (11 Pour)

• **COMITÉ CONSULTATIF**

l'article L 2143-2 du CGCT prévoit la constitution de comités consultatifs associant des habitants de la commune. Chaque habitant peut ainsi participer à la préparation des décisions du conseil municipal, chaque comité pouvant prendre en compte les spécificités de la population municipale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la création des comités consultatifs et en a désigné les domaines d'interventions **ont été désignés :**

- La communication, culture et cérémonie

-L'environnement et l'espace verts

-Les bâtiments communaux

-La randonnée pédestre

-La voirie et les chemins communaux

- Le sport et la jeunesse

Vote (11 Pour)

• **COMMISSION C.C.A.S (voir le P'tit journal n°1)**

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN

Présents : Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, Daniel JAGAULT, Richard CLEMENT, David CHOLLET, Benoît BOURDEAU, Bruno BARREL, Jean-Philippe LURTON Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Caroline CROIXMARIE, Marie HAMON, Evelyne PRIME et Catherine COTTIER

• **REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION CITOYENS DE LA PAIX**

le Conseil Municipal a décidé de nommer : **COTTIER Catherine et Madame DIGUE Christine**

Vote (15 Pour)

• **GRATUITÉ POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP / APC)**

Madame le Maire informe le conseil municipal sur les différentes rencontres qu'il y a eu entre les mairies du RPI et la directrice de l'école publique de LALLEU et leurs attentes vis à vis de la réforme des rythmes scolaires notamment sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et les Temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Après avoir évoqué la mise en place des futurs rythmes scolaires dans la commune de LALLEU et dans les communes membres du RPI, le coût moyen par élèves s'élève à 175 €, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge ces frais et donc de ne pas demander de participation liées aux TAP auprès des parents d'élèves du RPI et cela tant qu'il y aura les subventions de l'état.

Vote (15 Pour)

• VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU DE LA COMMUNE DE LALLEU

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Vilaine, l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV) a réalisé un inventaire des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant, conforme à un cahier des charges validé par la Commission Locale de l'Eau et l'IGN et appuyé par des groupes de travail communaux. Il est précisé que Monsieur LAINÉ Paul, 1^{er} adjoint du précédent Conseil Municipal, était le référent communal pour cet inventaire.

Après avoir pris connaissance de l'inventaire des cours d'eau, le Conseil Municipal valide les résultats de cet inventaire et propose de l'intégrer dans le futur Plan Local d'Urbanisme à l'occasion de sa prochaine création.

Vote (15 Pour)

• DESIGNATION DU MEMBRE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

En raison du renouvellement des conseils municipaux, une nouvelle commission d'évaluation des transferts de charges doit être constituée à la Communauté de Commune de Moyenne Vilaine et Semnon.

Cette commission est chargée d'évaluer les transferts de charges lorsque s'opère un transfert de compétence des Communes vers la Communauté de communes.

Elle est composée de membre des conseils municipaux des communes. Par délibération du 22 mai 2014, le Conseil communautaire a choisi de désigner un représentant par commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de nommer comme représentant de la commune de Lalleu : **DIGUE Christine.**

Vote (15 Pour)

• DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Le Conseil Communautaire a décidé de créer des commissions intercommunales thématiques spécialisées. Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, les communautés de communes peuvent décider d'associer aux travaux des commissions les conseils municipaux et adjoints des communes membres mêmes lorsque ceux-ci ne sont pas conseillers communautaires. Ainsi, il est proposé la mise en place des commissions suivantes :

- Développement économique / Emploi/ Environnement / Développement durable / Equipement de pleine nature – délégué : **Daniel Jagault**
- Culture et Patrimoine – Délégué : **Catherine Cottier**
- Communication/ NTIC- Délégué : **Christine Digue**
- Habitat /Lien Social/ Transport- Délégué : **J. P. Lurton**
- Petit Enfance/Enfance/ Jeunesse /Moyens Généraux/ Mutualisation – Délégué : **Christine Digue**

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN

Présents : Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, Daniel JAGAUULT, David CHOLLET, Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Marie HAMON, Evelyne PRIME et Catherine COTTIER

Absents excusés : Mme CROIXMARIE ayant donné pouvoir à Mme COTTIER, M. BOURDEAU ayant donné pouvoir à Mme DIGUE, M. BARREL ayant donné pouvoir à M. ETENDARD, Mr CLEMENT ayant donné pouvoir à Mr LASSALLE.

Absent : M. LURTON.

• APPUI DE LA COMMUNE CONCERNANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE DE MONSIEUR BOISNARD DOMINIQUE *Mme MALEUVRE Valérie est sortie lors de la délibération et du vote*

Madame le Maire informe le conseil municipal que Monsieur BOISNARD Dominique, exploitant d'une entreprise de travaux publique sur la commune a effectué une demande de permis de construire le 3 mars dernier et que celui-ci lui a été refusé. Le projet de Monsieur BOISNARD Dominique était de construire un hangar ouvert à usage de stockage d'engins agricoles. Le refus de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer et de la Préfecture a été justifié par le fait que le projet était situé en dehors des parties actuellement urbanisées, que la construction demandée n'était pas liée à une exploitation agricole et que le projet ne respectait pas l'article L111-1-2 du code de l'urbanisme. Ainsi l'opération n'est pas réalisable sur la commune de LALLEU mais serait possible dans les zones artisanales situées à proximité de la commune. Après étude de l'article L111-1-2 du code de l'urbanisme, Monsieur BOISNARD a demandé l'appui de la commune pour la réalisation de son projet.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a un réel intérêt pour que l'entreprise de Monsieur BOISNARD reste sur la commune. C'est un administré qui vit et qui travaille sur la commune depuis plus de 20 ans. Son installation existe depuis longtemps au lieu dit la Hautais et que ce projet ne porterait pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité publique et qu'il n'entraînerait aucun surcroit important de dépenses publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de soutenir le projet de Monsieur BOISNARD Dominique.

Vote (13 Pour)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN

Présents : Thierry LASSALLE, Jean-Pierre ETENDARD, Daniel JAGAUT, David CHOLLET, Richard CLEMENT, Jean-Philippe LURTON, Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Marie HAMON, Evelyne PRIME et Catherine COTTIER

Absents excusés : Mme CROIXMARIE ayant donné pouvoir à Mme DIGUE.

Absent : M. BARREL et M. BOURDEAU.

Après avoir élus les grands électeurs (délégués et suppléants) chargés d'élire en septembre 2014, une partie du renouvellement des sénateurs, soient :

En tant que délégués : Madame DIGUE Marie-Christine, Monsieur LASSALLE Thierry et Monsieur LURTON Jean-Philippe.

Puis en tant que suppléants : Monsieur ETENDARD Jean-Pierre, Madame HAMON Marie et Madame NEVEU Liliane

• CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT

Un poste sera vacant au 1^{er} septembre 2014 et il serait souhaitable de procéder au recrutement d'un Adjoint Technique pour effectuer le ménage à la mairie ainsi qu'aux vestiaires du terrain de football mais également de préparer à la mise en service des repas à la cantine et de gérer la location et l'entretien à la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création d'un poste permanent

d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à temps non complet soit 24h30 par semaine à compter du 1^{er} septembre 2014.

VOTE (13 POUR)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET

Présents : Thierry LASSALLE, Daniel JAGAUT, David CHOLLET, Richard CLEMENT, Christine DIGUE, Valérie MALEUVRE, Liliane NEVEU, Marie HAMON, Evelyne PRIME, Catherine COTTIER, Bruno BARREL et Caroline CROIXMARIE
Présents à partir de 20h30 : Jean-Pierre ETENDARD, Benoit BOURDEAU

Absent : M. LURTON

• CONVENTION DU RPI

Le conseil municipal a été informé que la convention précédemment réalisée entre le RPI et la commune de Lalleu a été annulée. Une nouvelle convention fixant les modalités de participation financière des 3 communes pour le fonctionnement a été co-signée. Cette nouvelle convention sera mise en place dès le 1^{er} septembre 2014.

Présents : 12 – Vote pour : 12

• TARIF REPAS CANTINE

Suite à une augmentation des tarifs du CAT de Retiers fournissant les repas, le conseil municipal fixe le tarif suivant pour la rentrée 2014 à 3,50€ TTC le repas enfant.

Vote : 14 POUR

• PART FIXE D'ASSAINISSEMENT

Le conseil fixe à 96,53€ HT (soit 2% d'augmentation) la part de

redevance d'assainissement et ce à compter du 1^{er} janvier 2015.

Vote : 14 POUR

• DECISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil municipal a modifié le projet de marché « Aménagement du bourg- tranche 2 » et demande la validation du devis de l'entreprise TPB d'un montant de 10 499,88€.

Pour honorer cette facture, il convient de prendre une décision modificative au budget :

Compte travaux : -12 000€

Compte aménagement du bourg : +12 000€

Vote : 14 POUR

• ACHAT PARCELLE DE M. GUY DESRIVIERES ET DE LA SCI LAMELIE

Madame le maire informe que l'ancien Conseil Municipal suite aux travaux d'aménagement du bourg a souhaité acquérir deux parcelles appartenant à M. et Mme Guy Desrivières et cadastrées :

section B n° 831 et contenance 3ca

section B n° 827 et contenance 40ca

ainsi qu'une parcelle de terre appartenant à la SCI l'Amélie et cadastrée :

section B n° 829 et contenance de 8ca

l'ancien Conseil Municipal avait proposé d'acquérir les parcelles pour 1€ le m² et que les frais étaient à la charge de l'acquéreur. Celui-ci ayant donné l'accord à M. Barrel, ancien Maire, de procéder à ces acquisitions de parcelles. Il y a lieu d'autoriser, Christine Digue, Maire, à procéder à la signature de ces actes.

Vote : 14 pour

• DECISION MODIFICATIVE N°2

Suite à l'acquisition des parcelles précédemment nommées, il y a lieu de créer une opération d'investissement non prévue au budget primitif 2014.

Pour information, les frais de notaire s'élèvent à 1600€ pour 51€ d'achat des parcelles.

La DM n°2 s'impute de la façon suivante : compte travaux : - 1700€ et compte SCI Lamélie- Desrivières +1700€.

• VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE :

M. et Mme Quérel David souhaitent acquérir une parcelle de terre cadastrée B615, située rue des Hortensias et adjacente à leur terrain. Le Conseil Municipal décide de procéder à une enquête publique pour le déclassement du domaine public de la commune dans le domaine privé de la Commune d'une superficie 10a 75ca et pour la vente de cette surface à M ; et Mme Quérel David, acquéreur. Le Conseil Municipal fixe le prix de vente à 1€ le m² et désigne Maître Branellec, notaire à Janzé pour rédiger l'acte. Les frais se rapportant à cette vente seront à la charge des acquéreurs.

Mme Moutel Annie, domiciliée à Tresboeuf est nommée Commissaire Enquêteur. L'enquête publique se déroule du 16/07/14 au 30/07/14.

Vote 14 pour.

• REFERENTE SECURITE ROUTIERE :

Evelyne Prime

Vote 14 pour

Racontez-nous Lalleu

Portrait de Marie Heudes

Née à Lalleu le 06 août 1922, notre doyenne à 2 mois près, y a passé toute sa vie. Elle a gentiment accepté de partager 92 ans de son histoire, intimement liée à celle de notre commune.

Marie aime à raconter qu'elle fut l'une des 1^{ère} femmes de Lalleu à passer son permis de conduire en 1956. A l'époque pour elle et son mari, cela leur avait couté 13 000 anciens francs! Elle put ainsi troquer sa bicyclette contre une 4 CV qui lui permettait d'aller à Châteaubriant se réapprovisionner pour son épicerie qu'elle garda ouverte jusqu'en 1974!

L'équipe du p'tit journal remercie Marie et sa fille Eliane de nous avoir reçu avec autant de gentillesse, nous avons passé un très bon moment en votre compagnie. Avec quelque jours d'avance nous vous souhaitons un Bon Anniversaire.

Marie a vu le jour dans la maison située en face de l'entrée de l'église. Ses parents y tenaient une épicerie-mercerie. A l'époque le bourg comptait presque une dizaine de commerces dont pas moins de 7 cafés ! A l'âge de 2 ans elle perd son papa, mort précipitamment. Sa maman fit alors construire la maison qu'elle habite encore au 11 rue des lilas. Elle y vécut d'abord avec sa mère et sa grand-mère paternelle qui y continuèrent le commerce familial. Marie fréquentait «l'école libre», école privée pour les filles qui se situait dans le bourg rue des bégonias. Les garçons allaient à l'école communale jouxtant la mairie dans les bâtiments de l'école actuelle.

Après avoir reçu son certificat d'étude à 12 ans, elle apprit la couture avec sa mère et vint lui prêter main forte à l'épicerie ainsi que pour la confection de vêtements de femmes et notamment les robes de mariées dont nous avons pu admirer plusieurs modèles sur des photos d'époque.

Bien qu'elle n'eut pas l'autorisation d'aller aux bals qui se tenaient dans un ancien garage juste à côté de chez elle, cela ne l'empêcha pas de fréquenter Francis Heudes qu'elle épousa à Lalleu en 1944 dans une robe faite par ses propres soins. Ils eurent 2 filles, Maryvonne et Eliane toutes deux nées rue des lilas.



La rue des lilas dans les années 1960



Procession à Lalleu dans les années 1920 -

Le p'tit journal de Lalleu - lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Comité de rédaction: C. Digue, C. Croixmarie, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle

Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias- 35320 Lalleu

Tel: 02 99 43 12 32 - Fax : 02 99 44 21 20 – mail: mairie@lalleu.fr – www.lalleu.fr